

UN SIÈCLE D'ÉMIGRATION MAROCAINE VERS LA FRANCE: APERÇU HISTORIQUE

Mmed Moha Bokbot et Ali Faleh¹

Université Sidi Med. B. Abdallah, Fès

RÉSUMÉ

L'émigration marocaine vers la France est étroitement liée à la présence coloniale française en Afrique du nord. En effet les premiers mouvements migratoires marocains contemporains furent vers l'Algérie française, qui fut une plaque tournante de l'émigration vers la métropole.

Pendant la Grande Guerre (1914-18), le recrutement par les autorités coloniales françaises de dizaines de milliers de soldats et de travailleurs fut le déclencheur du flux migratoire qui n'a pas cessé depuis. La guerre de 1939-45 vit le déplacement de nombres plus importants de marocains pour soutenir l'effort de guerre français, ce qui permet de parler d'émigration «militarisée» comme premier aspect de l'émigration marocaine vers la métropole.

Durant un siècle de l'émigration marocaine en France, force est de souligner que des milliers de «clandestins» ont toujours pu détourner les procédures en vigueur pour entrer en France, bénéficiant de solidarités communautaires et de réseaux complices.

La région de l'Oranais et Alger en Algérie, la Tunisie et la zone internationale de Tanger furent pendant des décennies les points de départ pour les clandestins marocains jusqu'en 1954. L'Espagne fut également un relais important comme «distributeur» de ces émigrés marocains dans toute l'Europe via Gibraltar avant d'être le point d'arrivée des vagues de «pateras» ces dernières années.

Mots clés: Emigration, marocains, France, histoire, recrutement soldats, travailleurs coloniaux.

UN SIGLO DE EMIGRACIÓN MARROQUÍ HACIA FRANCIA, VISIÓN HISTÓRICA

RESUMEN

La emigración marroquí hacia Francia está estrechamente vinculada con la presencia colonial francesa en el norte de África. De hecho, los primeros movimientos migratorios

Fecha de recepción: 2 de febrero de 2010. Fecha de aceptación: 26 de mayo de 2010.

¹ Faculté des Lettres Saïs, BP 59, Fès, Maroc. Mbokbo@hotmail.com et faleh2001@yahoo.fr

marroquíes contemporáneos fueron hacia Argelia francesa, que era un centro de salida hacia Francia.

Durante la Gran Guerra (1914-18), la contratación por las autoridades coloniales francesas de decenas de miles de soldados y trabajadores marroquíes fue el desencadenante de un flujo migratorio que no ha cesado desde entonces. La guerra de 1939-45 vio el desplazamiento de un número mayor de marroquíes (soldados y trabajadores) para apoyar el esfuerzo de guerra francés, lo que permite hablar de una emigración «militarizada» como primer aspecto de la emigración marroquí hacia Francia.

Durante un siglo de emigración marroquí hacia este país, hay que subrayar que miles de «clandestinos» siempre pudieron desviar las medidas y los procedimientos legales para entrar en Francia, beneficiándose de solidaridades comunitarias y de redes cómplices.

Orán, Argel, Túnez y la zona internacional de Tánger fueron durante décadas los puntos de salida para estos inmigrantes ilegales hasta 1954 (guerra de Argelia). España jugó también un papel importante como «distribuidor» de esos clandestinos en toda Europa vía Gibraltar antes de ser el punto de llegada de las olas de «pateras» en los últimos años.

Palabras clave: Emigración, marroquíes, Francia, historia, reclutamiento, soldados, trabajadores coloniales, clandestinos.

PREAMBULE

Charles-Robert Ageron écrivit en 1985 que «l’immigration maghrébine fut naguère en France l’affaire de quelques journalistes et quelques spécialistes: elle est devenue un des problèmes majeurs de la société française» (AGERON C.R., 1985), «un véritable défi de civilisation», ajouta-t-il, lancé aux dirigeants politiques et économiques français par la présence et l’enracinement progressif d’une communauté de plus en plus nombreuse.

L’acuité du problème s’est accrue depuis en France comme en Europe occidentale et méridionale, mais ses répercussions indéniables au Maroc ont également incité les chercheurs marocains de tout bord à s’intéresser davantage à ce phénomène qui a eu –et continue d’avoir– des incidences majeures sur le cours de l’histoire contemporaine du Maroc.

Il est vrai que les historiens marocains notamment ont négligé le thème de l’émigration / immigration durant des décennies, ce qui explique le nombre réduit de travaux académiques entamés à propos du sujet. Cependant, l’approche historique s’avère extrêmement nécessaire pour comprendre les origines de cette émigration contemporaine, déceler ses causes profondes et préciser ses fluctuations et ses conséquences socio- économiques, culturelles, psychologiques et politiques. La complexité du flux migratoire des marocains vers la France et l’Europe déclenché depuis le début du vingtième siècle notamment ne peut être expliquée que par une convergence de causes que seul une étude historique approfondie peut révéler.

C’est dans cette optique que le présent article préconise faire un survol historique de cette émigration.

I. AUX ORIGINES DE L'ÉMIGRATION MAROCAINE CONTEMPORAINE VERS L'EUROPE

La présence en France des pionniers de l'immigration marocaine contemporaine que nous abordons fut signalée en 1909-1910 selon Ray (JOANNY RAY, 1937), bien avant l'établissement du protectorat français au Maroc, «une dizaine d'autochtones soussis dans une usine métallurgique nantaise» (BEKRAOUI MOHAMED., 2009).

L'arrivée de ces travailleurs —via la colonie algérienne— entre dans le cadre des recrutements de main-d'œuvre effectués par les pouvoirs publics pour satisfaire la demande des secteurs de l'économie française, opérations effectuées en Europe du sud et de l'est, en Indochine et en Afrique.

Toutefois, le nombre de ces premiers marocains reste insignifiant en comparaison avec les algériens par exemple, et ce n'est qu'après la signature du traité de Fès le 30 mars 1912 établissant le protectorat français sur le Maroc que des circonstances historiques diverses vont contribuer à l'amorce des premières vraies vagues de l'émigration marocaine vers la Métropole¹, à cause notamment des besoins en soldats et en travailleurs pour soutenir l'effort de guerre français.

1. Les deux guerres mondiales et l'émigration «militarisée» des marocains (1914-1918 / 1939-1945):

Il est très significatif de signaler qu'au lendemain de la déclaration de la guerre en 1914, le sultan du Maroc Moulay Youssef a fait lire dans les mosquées de l'empire chérifien des lettres incitant ses sujets à y prendre part aux côtés de la France et soutenir son effort de guerre en ces moments difficiles (LYAUTEY LOUIS HUBERT, 1927).

Cette attitude du Sultan fut très importante du point de vue politique et idéologique pour le Résident Général le général Lyautey, car elle conférait la légitimité requise au recrutement des soldats marocains (musulmans) et leur participation dans une guerre qui n'est pas la leur.

Certes, le recrutement des marocains ne date pas de 1914, des «Tabors Marocains» furent constitués lors de la campagne de Chaouia en 1908, et depuis, les marocains fournissaient des hommes de troupes à l'armée coloniale française.

C'est dans cette ambiance de «guerre et de poudre» que les autorités coloniales ont procédé à des campagnes de recrutement de dizaines de milliers de marocains, qui constituèrent un flux migratoire spécifique marquant l'histoire de l'émigration marocaine en France. «C'est la première fois que des Marocains quittent leur pays pour découvrir un autre monde, un autre espace, celui de la guerre, de la mobilisation, des déplacements incessants» (ATOUF ELKBIR, 2009).

Il est important également de préciser que les autorités coloniales visaient plusieurs objectifs en procédant à ces recrutements:

1 Nous omettons ici les mouvements migratoires saisonniers des marocains en Algérie, considérant qu'ils n'intéressaient pas la Métropole.

- La dislocation des structures et rapports tribaux susceptibles de consolider la résistance acharnée de la société marocaine à l'occupation et à l'ordre colonial, notamment dans les régions montagnardes et méridionales.
- L'absorption des masses de déracinés et de déshérités victimes de la violence coloniale, «c'est en quelque sorte un moyen tactique pour gagner la confiance des Marocains et acheter ainsi la paix sociale» (ATOUF).
- Eviter les pertes en vies humaines françaises et des coûts financiers exorbitants susceptibles de provoquer une opposition à l'entreprise coloniale.

Ainsi des dizaines de milliers de soldats marocains furent conduits sur les différents fronts en France, après un bref passage par des centres de recrutement établis dans les principales villes marocaines, telles Casablanca, Rabat, Marrakech, Meknès ou Fès.

La majorité de ces recrutés est issue des régions nouvellement soumises ou «pacifiées» selon l'appellation officielle d'antan, c'est-à-dire les plaines et plateaux du Maroc central et occidental ou le Maroc utile selon Lyautey. Mohamed Bekraoui souligne à ce propos qu' «on peut esquisser la répartition géographique suivante du recrutement des soldats: Chaouia, Doukkala, Abda, Rehamna, Haouz, Sous, régions de Fès, Meknès, Taza, le Gharb, Tadla...» (BEKRAOUI).

Le nombre exact de ces recrutés envoyés sur les fronts de la Grande Guerre reste difficile à cerner comme le soulignent tous les chercheurs ayant abordé le sujet. Mais on retient quand même le chiffre avancé par le Maréchal Lyautey lui-même qui reconnaît officiellement qu' «en fin de campagne, le Maroc avait fourni 45 000 hommes dont le loyalisme ne se démentit jamais» (BEKRAOUI). Beaucoup ont perdu la vie dans les terribles batailles où ils ont pris part toujours en première ligne. Gilbert Meynier, évoquant le rôle des troupes marocaines dans les affrontements de la Marne, parle d'«ne véritable boucherie sanglante» (ATOUF). «Les batailles de L'Ourcq et de L'Aisne en septembre 1914 coûtent à la Brigade marocaine pas moins de 3200 tués» selon le Capitaine Juin (ATOUF).

Pendant la deuxième guerre mondiale 1939-1945, l'histoire s'est répétée: le Sultan Mohamed Ben Youssef (futur Mohamed V) a exhorté les marocains à combattre encore une fois aux côtés de la France. Ainsi des dizaines de milliers de soldats et de travailleurs marocains furent une nouvelle fois recrutés et embarqués en France. L'évocation de quelques chiffres suffit pour prouver l'importance et les dimensions de cette nouvelle vague de migration spécifique.

Rien que durant la campagne de 1939-1940, «45.000 soldats marocains prirent part aux premières opérations de guerre» selon le commandant Coudry, et Elkbir Atouf d'ajouter: «si on compte les effectifs des troupes supplétives estimés à plus de 37.000 soldats (uniquement pour l'année 1939), on peut dire qu'au moins 82.000 marocains ont participé à l'effort de guerre en France pendant la période 1939-1940» (ATOUF).

Et lors de la reconstruction des troupes françaises après la défaite de 1940, le Maroc fournit à l'instar de tout l'empire colonial un effort considérable en hommes. Les effectifs recrutés le prouvent puisque le Commandant Dugrais écrit qu' «on estime à 83.000 le nombre de marocains sous les drapeaux au cours des dernières opérations d'hostilités (1945)» (ATOUF).

C'est donc un flux considérable de marocains arrachés à leur terre et acheminés vers d'autres cieux, motivant ainsi un processus migratoire qui n'a pas cessé depuis.

2. La main d'œuvre marocaine mobilisée pendant les deux guerres. Débuts et évolution du mouvement migratoire vers la France

En plus des soldats, la métropole avait également fait appel à la main-d'œuvre marocaine pendant la Grande Guerre. Ainsi d'autres milliers de marocains étaient obligés d'entamer une migration spécifique en France, pour combler le vide laissé par la mobilisation générale dans les secteurs productifs français.

En effet, les autorités coloniales, secondées par les Caïds et Pachas, ont organisé des campagnes de recrutement «forcé» de plusieurs milliers de fellahs et «sans emploi», embarqués vers la métropole comme «travailleurs coloniaux».

Il est significatif à cet égard de souligner que ce fut le ministère de la guerre qui s'occupait de l'opération en fixant les modalités et les critères, et après la création du Service de l'Organisation des Travailleurs Coloniaux, il fut rattaché à ce ministère. C'était ce service qui «encadre le recrutement administratif, et fixe les conditions, les contrats de travail, les salaires etc...» (BEKRAOUI).

A l'instar des soldats, le nombre exact des travailleurs coloniaux marocains ayant travaillé en France pendant la guerre de 14-18 reste inconnu, les sources officielles parlent de 37 850 recrutés, tandis que Augustin Bernard cite le chiffre de 40 398 travailleurs marocains en France durant la guerre. Malgré ces chiffres contradictoires, il faut admettre que c'est le minimum, car il ne faut pas oublier qu'un nombre indéterminé de travailleurs marocains «clandestins» ayant séjourné en France à la même époque ne furent jamais comptabilisés, ce qui permet à Elkbir Atouf d'avancer que «les effectifs devraient dépasser les 45.000 travailleurs marocains» (ATOUF).

Nul doute donc que ce mouvement migratoire «militarisé» et intense, qui a vu déplacer des dizaines de milliers de marocains vers la France durant la première guerre mondiale, puis renforcé pendant la guerre de 39-45, fut le déclencheur d'un processus important dans l'histoire de l'émigration marocaine contemporaine, celui des migrations irréversibles vers l'Europe qui ont suivi un cours irrégulier suivant les circonstances.

II. ÉTAPES PRINCIPALES DE L'ÉMIGRATION DE LA MAIN D'ŒUVRE MAROCAINE VERS LA FRANCE

1. Premières vagues migratoires de l'entre-deux-guerres (1919-1945)

Après la Grande guerre, deux phases migratoires différentes lui ont succédé, la première va de 1919 à 1931, et la seconde de 1931 à 1942:

La première période se caractérisa par la pacification de la majeure partie du Maroc, surtout après la fin de la guerre du Rif. Le Maréchal Lyautey était au sommet de sa gloire comme architecte de l'œuvre française au Maroc peu avant le crash de la crise économique mondiale. Cependant cette image positive que le protectorat divulguait cachait une autre réalité, celle de la destruction des structures de l'économie traditionnelle marocaine et la

paupérisation accélérée des centaines de milliers de fellahs et pasteurs acculés à l'exode rural pour gonfler les effectifs du lumpenprolétariat des grandes villes coloniales.

Le patronat européen établi au Maroc ainsi que les colons très puissants avaient intérêt à que cette main-d'œuvre «indigène» abondante reste sur place pour constituer une «armée de réserve» susceptible de garantir des ouvriers bon marché pour leurs entreprises.

En France au contraire, les pertes en vies humaines (ouvriers et paysans surtout) causées par la guerre étaient énormes, et le déficit démographique s'évaluait à près de 3 millions et demi d'individus, d'où l'importance de recourir à la main-d'œuvre étrangère nécessaire à la reconstruction de l'économie effondrée. Or une législation internationale sur la circulation de la main-d'œuvre a vu le jour après la guerre, ce qui a eu des incidences sur les flux migratoires d'Europe notamment, obligeant la France à recruter dans son réservoir de main-d'œuvre docile et bon marché qu'était l'Afrique de Nord dont le Maroc.

Mais paradoxalement, une fois la guerre terminée, les autorités françaises ont procédé au rapatriement de la quasi-totalité des travailleurs coloniaux. D'autant plus que la soi-disant politique française en matière de main-d'œuvre donnait la priorité aux travailleurs des pays européens alliés de la France ou neutres pendant la grande guerre, prétendant que le rendement des coloniaux était inférieur exceptés les marocains et les indochinois.

Certes, entre 1919 et 1925, la libre circulation des personnes entre la France et l'Afrique du Nord fut garantie aux marocains par la loi de juillet 1914, une loi fut votée en 1919 supprimant le permis de voyage pour les ressortissants du Maghreb. Par conséquent, un nouveau flux migratoire différent de celui vécu pendant la guerre vit le jour durant cette période de l'après-guerre, encouragé par l'image transmise par les soldats et les travailleurs ayant séjourné en France entre 1914 et 1918.

Cette nouvelle migration est caractérisée par le fait qu'elle «n'est ni encadrée, ni militarisée, ni organisée par les pouvoirs publics (excepté la période 1939-1945). Au contraire elle est librement provoquée et initiée par des personnes du même village, de la même famille, ou tout simplement par un groupe d'individus tenté par l'aventure migratoire» (ATOUF).

Il faut tout de même noter qu'en comparaison avec l'immigration espagnole, italienne ou polonaise évaluée à des centaines de milliers d'individus, les effectifs des marocains émigrés en France restent modestes. Les chiffres parlent d'eux même: 4000 en 1919, 9000 en 1921 et un peu plus de 15000 émigrés en 1925.

En cette dernière année, une interdiction s'est abattue sur l'émigration marocaine vers la métropole suite aux fortes pressions exercées par le patronat européen au Maroc, ainsi que les besoins en soldats pour écraser la résistance du Rif. Le Dahir (loi) de septembre 1924 complétant un autre de 1921, stipule que «sera puni quiconque, soit gratuitement soit moyennant salaire, se sera entremis pour le placement de travailleurs marocains hors de la zone française de Notre Empire» (BOEC).

Or, malgré ces restrictions, on assista durant les années postérieures à 1925 à une évolution relative du nombre d'émigrés marocains en France. On en dénombre près de 21000 en 1929 d'après le directeur de l'office du Maroc Pierre Devillars, 10000 en 1930 d'après une enquête du Cl. Justinard (ATOUF). Cependant il est incontestablement vrai que ces chiffres ne reflètent pas la réalité, du moment qu'un nombre considérable

de clandestins ont pu entrer en France échappant à tout recensement. D'autant plus que le début des années trente coïncident avec les répercussions de la crise de 1929, ce qui explique le recul des effectifs.

La deuxième phase de ces migrations d'entre-guerres qui va de 1931 à 1942 fut caractérisée à ses débuts par les conséquences néfastes de la crise mondiale, avec son chômage généralisé et ses répercussions sur l'effectif des immigrés marocains qui a chuté. A partir de 1936, avec l'arrivée de la gauche de Léon Blum au pouvoir, des mesures sociales populaires ont été prises, notamment le rétablissement de la libre circulation entre la France et l'Afrique du Nord, mais les marocains continuaient à subir les restrictions imposées par les autorités du protectorat, en plus du climat crispé à la veille de la seconde guerre, ce qui explique le nombre modeste des marocains en France en 1937-38, avant les recrutements militarisés de la seconde guerre soulevés antérieurement.

2. La clandestinité, un vieux phénomène de l'émigration marocaine

L'émigration clandestine vers la France n'est pas un phénomène récent lié à la fermeture des frontières européennes communes, au contraire, des marocains ont su depuis le tout début des migrations contemporaines détourner les procédures et les réglementations en vigueur afin de séjourner «clandestinement» en France avant d'être «régularisés».

Ce phénomène fut favorisé par une très forte solidarité communautaire n'hésitant pas à recourir au trafic illicite de faux papiers, notamment les contrats de travail et les documents d'identité pour venir en aide aux clandestins (ATOUF). On n'arrêtait pas en effet d'inventer les moyens susceptibles de détourner les procédés légaux, aidé par des réseaux complices, soit au Maroc, notamment à la zone internationale de Tanger, en Algérie ou en Tunisie où beaucoup de marocains se sont fait passer pour des algériens bénéficiant à l'époque d'un statut privilégié.

En effet l'Algérie, notamment l'Oranais joua un rôle prépondérant comme plaque tournante pour les émigrés marocains clandestins, et ce jusqu'en 1954 date du déclenchement de la guerre de libération d'Algérie qui a provoqué la fermeture des frontières, pour que l'Espagne prenne le relais comme «distributeur» des émigrés marocains dans toute l'Europe via Gibraltar avant d'être le point d'arrivée des vagues de «pateras» ces dernières années.

L'EMIGRATION MAROCAINE DU LENDEMAIN DE L'INDEPENDANCE A L'EXPANSION DES ANNEES 1960- DEBUTS 70

Le climat socio- politique du Maroc juste après son indépendance eut des répercussions indéniables sur les choix politiques et sociaux officiels adoptés à partir de 1956, basés essentiellement sur le clientélisme et le favoritisme au profit d'une économie rentière sur fond d'une paupérisation accélérée des classes populaires, provoquant par conséquent une vague sans précédent d'exode rural, fuyant les conditions misérables des campagnes, à l'appel du mythe de l'argent et l'attrait de la consommation dans les villes.

Cette migration interne fut le prélude des flux externes entamés par des populations en quête de conditions meilleures d'existence, encouragées «de facto» par une politique considérant cette volonté de sortir du pays une «soupape de sécurité» permettant de résoudre

le problème du chômage et éviter les risques de débordements sociaux, d'où la signature par le Maroc d'une série de conventions portant exportation de main-d'œuvre en Europe et au Moyen Orient dès le début des années soixante du XX^e siècle.

La conjoncture économique favorable de la France et sa volonté de diversifier les nationalités des migrants afin de mettre fin à la primauté de la migration algérienne, furent également des facteurs essentiels du développement rapide de l'émigration marocaine pendant la période 1956-1963. Ainsi les effectifs des migrants marocains passent d'un peu plus de 14100 personnes en 1956 à 31216 en 1958, pour doubler à partir de la signature de la convention franco-marocaine en 1963 et atteindre le chiffre de 60745 cette même année (ATOUF).

Mais c'est après 1963 que l'émigration marocaine vers la France s'est consolidée pour prendre un rythme croissant et continu, grâce à la politique officielle encourageante et au besoin accru en main-d'œuvre en Europe, ce qui a poussé les gouvernements européens à signer des conventions en la matière afin de canaliser et contrôler les flux migratoires nécessaires.

Effectivement, les sources disponibles sont unanimes sur l'expansion forte de l'émigration marocaine et le caractère massif des départs vers la France- ainsi que vers d'autres pays voisins-: les effectifs ont quadruplé en l'espace de dix ans, passant de 49.653 personnes en 1962 à 218.146 en 1972 (JOCELYNE CESARI, 1994), tout en signalant que compte tenu des étudiants et des clandestins, le nombre de marocains établis en France à la fin de 1977 est estimé à 370.000 personnes (CESARI, J.).

L'année 1974 a vu l'arrêt de la migration de travail, laissant la voie au regroupement familial qui a permis l'entrés de 147.938 femmes et enfants en France entre 1975 et 1985 (CESARI, J.).

Depuis, l'émigration marocaine en France a connu des mutations profondes, d'une «migration de muscle et de santé à caractère temporaire», elle est devenue de plus en plus définitive et sélective avec les nouvelles générations. En effet en 1990, «on dénombrait 394.470 personnes de nationalité marocaine et 176.188 nés de parents marocains sur le territoire français» (CESARI, J.).

Un autre aspect de ces mutations est la diversification des origines géographiques des émigrés marocains. En effet, jusqu'en 1960, les régions du sud et du sud-ouest constituaient les principaux foyers de l'émigration marocaine vers la France, mais à partir de l'expansion du phénomène après 1963, celui-ci se généralise à l'ensemble du royaume en étroite relation avec l'exode rural massif qu'a connu le Maroc à cette époque.

Au cours de la décennie 1980, plusieurs signes indiquent que la migration marocaine en France «est désormais une composante de la société française», notamment après l'arrivée de la gauche au pouvoir avec Mitterrand et le poids de plus en plus important des associations de la société civile, militant pour les droits sociaux et civiques.

Nul doute que les évolutions des politiques migratoires au niveau européen et méditerranéen ont indéniablement eu des incidences directes sur l'émigration marocaine vers la France. Les frontières de l'Europe sont devenues de plus en plus impénétrables, avec la constitution de l'espace Schengen en 1985, du groupe TREVII et tous les dispositifs sécuritaires draconiens visant le contrôle de la mobilité des personnes à travers la méditerranée. Certes on peut même avancer que l'émigration marocaine en la France est

«saturée» d'une certaine manière, ce qui a poussé les nouveaux émigrés marocains ces dernières années à «choisir» d'autres destinations, notamment l'Espagne et l'Italie.

L'autre aspect important des mutations de l'émigration marocaine est la naturalisation des ressortissants marocains établis en France. Ce phénomène est dû à diverses raisons, mais le facteur déterminant reste la volonté de sécuriser la situation des émigrés, surtout les jeunes générations qui ne comptent pas d'ailleurs retourner au Maroc qui assiste de plus en plus à une obsession remarquable de sa jeunesse pour l'émigration.

CONCLUSION

L'enseignement majeur que l'on puisse dégager de cet aperçu historique de l'émigration marocaine vers la France, est que celle-ci fut provoquée par les français eux-mêmes, et que malgré les restrictions et les mesures visant la fermeture des frontières devant les marocains, leur mouvement migratoire a subsisté pendant tout un siècle contre vents et marées. Il conviendrait également de prendre en considération la situation socio-économique contemporaine du Maroc pour comprendre les dimensions qu'a prise toute une «culture migratoire» aux yeux de générations entières d'obsédés par l'émigration. La crise structurelle de la société marocaine durant les deux dernières décennies suite à la politique dite d'ajustement structurel imposée par le FMI, ainsi que l'échec répété des politiques de développement dû aux mêmes maux dont a toujours souffert la gestion des affaires publiques, contribuent directement à aggraver les conditions de vie de millions de marocains, ce qui les a poussés et les poussera à ne voir d'autre issue qu'«émigrer», sortir du pays par n'importe quel moyen.

Ces flux migratoires qui ont amené des dizaines de milliers de marocains à traverser la Méditerranée durant un siècle, et que l'on considère actuellement en France comme ailleurs en Europe un «défi civilisationnel» menaçant «l'identité nationale», ont incontestablement contribué à défendre et libérer la France pendant deux désastreuses guerres, ainsi qu'à la reconstruction de son économie.

Force est de souligner finalement que ces émigrations ont incontestablement contribué à renforcer les liens humains, économiques, politiques et civilisationnels entre les deux rives de cette fabuleuse mer qu'est la Méditerranée, fidèle à sa vocation depuis la nuit des temps: séparer et unir deux mondes en même temps.

BIBLIOGRAPHIE:

- AGERON Charles-Robert, 1985, «Vingtième Siècle. Revue d'histoire», *L'immigration maghrébine en France*, Volume 7, Numéro 1, pp. 59-70.
- ATOUF ELKBIR, 2009, *Aux origines historiques de l'immigration marocaine en France 1910-1963*, Connaissances et Savoirs, Paris. 442 pp.
- BEKRAOUI Mohamed, 2009, *Les Marocains dans la Grande Guerre 1914-1918*, publications de la commission marocaine d'histoire militaire, Casablanca, 400 pp.
- BULLETIN Officiel de l'Empire Chérifien*, 1924, «Dahir du 24 septembre 1924», n° 623 du 30 septembre 1924.

- CESARI Jocelyne, 1994, *L'Annuaire de l'Emigration, Maroc*, «Les grandes étapes de la présence marocaine (France)», Rabat, 624 pp.
- GALLISSOT René, 1983, *Maghrébins en France, émigrés ou immigrés?* «Emigration coloniale. Les origines anticipatrices de la mobilisation des travailleurs coloniaux», ed. CNRS, pp. 31-49.
- LYAUTEY Louis Hubert, 1927, *Paroles d'action 1900-1926*, A. Colin, Paris.
- RAY Joanny, 1937, *les marocains en France*, éd. Maurice Lavergne, Paris.
- TALHA Larbi, 1974, *Maghreb-Machrek*, «l'évolution du mouvement migratoire entre le Maghreb et la France», n° 61, pp. 17-34.